



Courrier n°3 - 16/03/2020.

Chers parents,

Nous tenons à vous remercier pour tous les efforts mis en place pour garder vos enfants au domicile. Il est essentiel d'unir tous nos efforts pour essayer de contenir cette épidémie.

Nous vous invitons à prendre bonne note des modalités portant sur le dossier pédagogique développé par les enseignants de notre école.

Les précautions générales à respecter absolument.

Afin de ventiler au maximum la présence sur le site de l'école, **trois endroits** pour le retrait et le retour des dossiers ont été déterminés.

P1 et P2 : retrait et retour du dossier dans le local de la garderie. Merci de veiller à ne pas se trouver en surnombre dans ce local. Il est vivement conseillé de maintenir une distance de 1.5 m entre chaque adulte. Une seule personne par famille est habilitée à se présenter.

P3 et P4 : retrait dans la petite salle de gym. Merci de veiller à ne pas se trouver en surnombre dans ce local. Il est vivement conseillé de maintenir une distance de 1.5 m entre chaque adulte. Une seule personne par famille est habilitée à se présenter.

P5 et P6 : retrait dans la grande salle d'étude du secondaire. Hall du secondaire. Merci de veiller à ne pas se trouver en surnombre dans ce local. Il est vivement conseillé de maintenir une distance de 1.5 m entre chaque adulte. Une seule personne par famille est habilitée à se présenter.

Merci de ne rentrer dans les bâtiments que par la cour de l'école primaire. Pas d'entrée par la cour du secondaire.

Pour le retrait et le retour des dossiers.

Le retrait des dossiers se fait dans les lieux précisés, uniquement.

Le retrait se fait le mardi de chaque semaine de 13h30 à 18h00.

Le retour des dossiers se fait le mardi de chaque semaine de 13h30 à 18h00.

Des « casiers » pour le retrait et le retour des dossiers sont prévus.

Précisions quant à la réalisation par votre enfant des tâches proposées.

Les enfants sont invités à achever les dossiers commencés en classe. Ils sont également invités à progresser dans les dossiers préparés par les enseignants.

Il nous semble important de proposer à nos élèves ces exercices d'entretien et ce afin de ne pas perdre le contact avec l'école. Si votre enfant venait à éprouver des difficultés dans la réalisation des tâches proposées, invitez-le à passer à la tâche suivante. **Il est également essentiel d'inviter votre enfant à lire.**

Il vaut mieux inviter votre enfant à travailler 10 fois cinq minutes sur la semaine qu'une fois 50 minutes.

L'ensemble de l'équipe éducative et Pierre Toppet.

Informations pratiques confirmées jusqu'à nouvel ordre.

La garderie.

La participation à la garderie se fait **uniquement sur inscription** et par mail à l'adresse de l'école jusque 20h00 en semaine, dimanche jusque 14h00 : psaintecroix41@hotmail.com

Il s'agit là du seul moyen nous permettant d'organiser au mieux l'école de 6h45 à 18h00.

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

- 6h45 à 8h00 : garderie assurée par l'Eveil
- 8h00 à 15h25 : garderie assurée par l'équipe éducative
- 15h25 à 18h00 : garderie assurée par l'hEveil

Mercredi

- 6h45 à 8h00 : garderie assurée par l'Eveil
- 12h00 à 18h00 : garderie assurée par l'Eveil exclusivement **sur le site de l'école**

Les informations importantes consécutives aux directives.

-Ecole des devoirs/OASIS : organisation suspendue jusqu'à nouvel ordre. Les enfants concernés restent à l'école.

-Réunion de parents et bulletin de Pâques : organisation suspendue jusqu'à nouvel ordre.

-Excursions, voyages scolaires, manifestations récréatives : la situation sera évaluée ce mercredi 18 mars et vous serez informés pour ce vendredi 20 mars au plus tard.

Les cours.

A ce jour, tous les cours sont suspendus. Nous attendons des directives ce lundi voire mardi pour la mise à disposition et le retrait d'un dossier pédagogique dans les très prochains jours. Je tiens à préciser que l'équipe éducative est prête pour la mise à disposition de ce dossier. Nous attendons le feu vert de l'administration.

L'absence des élèves.

Vous ne devez pas présenter un justificatif pour la période courant du 16 mars 2020 au 3 avril 2020.

Seuls les courriers figurant sur les sites font autorité.

En vous remerciant pour votre aide à la gestion de cette crise,

Pierre Toppet.